



BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Lundi 2 Février 2026 à 10 H

=====

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le Lundi 2 Février à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Thierry CHATELIN	Membre – Personnalité Qualifiée Secrétaire de Séance
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)

ETAIT EXCUSE :

Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental Maire de St Martin d'Auxigny
-----------------	---

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint – Directeur Financier
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Olivier SCHUBNEL	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 10 H 35.

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Lundi 2 Février 2026 à 10 H

=====

**III – INFORMATION SUR LA DESIGNATION DU MAITRE D'ŒUVRE ET
AUTORISATION LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES TRAVAUX**

**C – MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE – REHABILITATION THERMIQUE
ET RESIDENTIALISATION 20 LOGEMENTS COLLECTIFS BATIMENT
OD – 51 RUE DE TURLY A BOURGES**

Lors de la séance du 17 septembre 2025, le Bureau a autorisé le lancement des actions pour la réalisation de ce projet.

Il a été nécessaire de désigner un maître d'œuvre pour cette opération.

Un marché de maîtrise d'œuvre a ainsi été lancé. Je vous informe qu'a été retenue l'offre du cabinet :

- **TCA et BP ARCHITECTURE, 4 rue Jean François Champollion, 18000 BOURGES**

Je vous remercie d'en prendre bonne note.

Par ailleurs, je vous demande l'autorisation de lancer l'appel d'offres auprès des entreprises pour les marchés de travaux de ce projet dès la réalisation des pièces techniques par le maître d'œuvre (sous forme de procédure adaptée).

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 5
POUR : 5 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

DELIBERATION

Les membres du Bureau prennent note de la désignation du maître d'œuvre TCA et BP ARCHITECTURE et autorisent le lancement de l'appel d'offres auprès des entreprises pour les marchés de travaux de ce projet dès la réalisation des pièces techniques par le maître d'œuvre (sous forme de procédure adaptée).

.....
Le Secrétaire de Séance,
Thierry CHATELIN

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 2 février 2026
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE

